

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

## COMPTE-RENDU

**Présents :** David AYMAR, Perrine BAYET, Emmanuel BILLOT, Sébastien COUDERC, François DANEMANS, Sylvain DELRIEU, Jean-Marc LABORIE, Colette LABRUNIE, Séverine LAGARRIGUE, Marthe LAVAISIERE, Robert MALBOS, André MOLENAT, Antoine PUECH, Carole PUECH, Philippe PUECH.

**Représentés :** Jean-Louis AYMAR par Philippe PUECH, Philippe CHABUT par Antoine PUECH, Benoît ESPEYSSE par Carole PUECH, Jérémy VAISIERE par Séverine LAGARRIGUE

**Secrétaire de Séance :** Perrine BAYET

### 1/ SENATORIALES - ELECTION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, le conseil municipal s'est réuni à la salle polyvalente de Calvinet, commune de PUYCAPEL, le 10 juillet 2020 à 18 heures pour procéder à l'élection au sein du Conseil Municipal des délégués et des suppléants en vue des élections Sénatoriales.

Vu la circulaire préfectorale du 30 juin 2020, Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. MALBOS Robert et LABORIE Jean-Marc, Mme BAYET Perrine et M. PUECH Antoine. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

#### Election des Délégués

Les candidatures enregistrées sont les suivantes : François DANEMANS, Marthe LAVAISIERE, Antoine PUECH, Sylvain DELRIEU, Jean-Marc LABORIE.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19
- majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- M. François DANEMANS : 19 voix (dix-neuf voix)
- Mme Marthe LAVAISIERE : 19 voix (dix-neuf voix)
- M. Antoine PUECH : 19 voix (dix-neuf voix)
- M. Sylvain DELRIEU : 19 voix (dix-neuf voix)
- M. Jean-Marc LABORIE : 19 voix (dix-neuf voix)

AD MA JMV EB SC DS CP PP NL  
SZ

M. François DANEMANS ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Mme Marthe LAVAISSIERE ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. Antoine PUECH ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. Sylvain DELRIEU ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. Jean-Marc LABORIE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

### Election des Suppléants

Les candidatures enregistrées sont les suivantes : Colette LABRUNIE, Philippe PUECH, David AYMAR.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

#### Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19
- majorité absolue : 10

#### Ont obtenu :

- Mme Colette LABRUNIE : 19 voix (dix-neuf voix)
- M. Philippe PUECH : 19 voix (dix-neuf voix)
- M. David AYMAR : 19 voix (dix-neuf voix)

Mme Colette LABRUNIE ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

M. Philippe PUECH ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

M. David AYMAR ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

PB BY SC DS AP JML MA  
EB SL AD  
FJ FL  
PP

## QUESTIONS DIVERSES

### Courrier de madame Marie-France GRATACAP, en date du 7 juillet 2020

Le courrier de madame Marie-France GRATACAP, relatif à la permanence d'une végétation qu'elle estime gênante, le long du mur de la propriété de Monsieur et Madame Joseph LABRUNIE, au Mas, a été adressé à tous les conseillers.

Après avoir rappelé l'historique du dossier, monsieur le Maire propose de rencontrer madame GRATACAP avec la première adjointe. La commune ne compte pas continuer des échanges épistolaires.

Il en sera rendu compte au prochain conseil.

### Courrier de Monsieur et Madame Benoît VOREUX, en date du 4 juillet 2020

Le courrier de Monsieur et Madame Benoît VOREUX est relatif au projet d'extension de la maison de santé, afin d'accueillir un kinésithérapeute. Il a été adressé à tous les conseillers.

L'implantation du bâtiment étant sur une canalisation d'eau usée, la commune est sollicitée afin de dévier cette canalisation.

Par-ailleurs, les auteurs du courrier souhaitent la plantation d'arbres sur le parking, afin d'obtenir de l'ombre.

Ce sujet nécessitant des précisions techniques et d'urbanisme (y a-t-il une servitude d'utilité publique dans le PLUI ?), il sera répondu à ce courrier courant septembre.

### Courrier de Monsieur Jean-Paul FAVRE, en date du 13 juin 2020

Le courrier de monsieur Jean-Paul FAVRE, exprimant sa satisfaction quant à l'enfouissement de la ligne téléphonique à Lupade, a été adressé à tous les conseillers.

### Appel à projets de l'Office français de la biodiversité

Sébastien Couderc expose que l'Office français de la biodiversité (OFB), établissement public, contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité, ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique.

L'OFB lance un appel à projets « Atlas de la biodiversité communale » (ABC).

Un guide du Ministère en charge de l'environnement est téléchargeable sur le site de ce ministère.

Par-ailleurs, un site web dédié sera accessible à partir du 16 juillet 2020 (<http://abc.naturefrance.fr>).

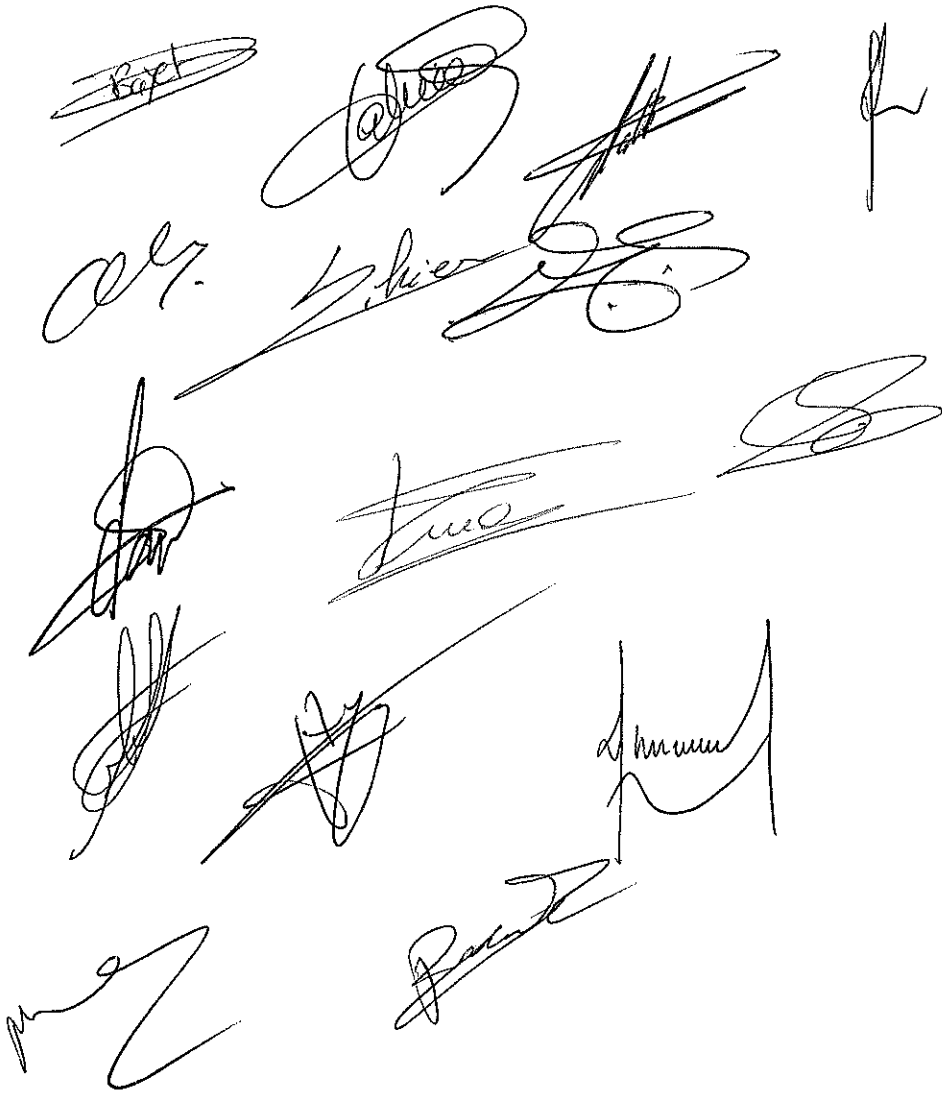
La commune de Mourjou a réalisé en son temps cet atlas (cf. site internet de Puycapel).

Of  
ML

PB · EL · CP · DS · RM · SC · EB · AP · JM · SZ · MA · AD · PP

Compte-tenu des financements très intéressants mobilisés, il est proposé d'étudier ce dossier pour le prochain conseil, et de délibérer, étant précisé que le dossier devra être déposé pour le 15 septembre.

La séance est levée à 20h15



EN CR DS AY UB AP JML SL MA AD FEL FL PP